Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HLP + SES, veuillez visiter :
bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Quels sont les effets de l'évolution des formes d'organisation du travail sur les conditions de travail ?

Programme officiel :
Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelles mutations du travail et de l'emploi ?	- Comprendre les principales caractéristiques des modèles d'organisation taylorien (division du travail horizontale et verticale, relation hiérarchique stricte) et post-taylorien (flexibilité, recomposition des tâches, management participatif) ; comprendre les effets positifs et négatifs de l'évolution des formes de l'organisation du travail sur les conditions de travail.

Exploitation possible des documents :

Document 1	– Ce document met en évidence le développement de la flexibilité propre aux modèles d'organisation du travail post-tayloriens. La flexibilité est entendue ici sous l'angle de la flexibilité horaire, laquelle touche davantage les salariés les moins qualifiés. – Ce document montre ainsi que de plus en plus de salariés travaillent le dimanche, notamment les employés de commerce et les ouvriers non-qualifiés. – Même si globalement le pourcentage de salariés qui travaillent la nuit est stable (15 %), cette proportion est en hausse pour les ouvriers qualifiés et non qualifiés. – Enfin, le « travail posté » ou en « 2 x 8 » concerne avant tout les ouvriers non qualifiés.
Document 2	– Ce document est le résultat d'une enquête menée par la DARES sur les conditions de travail en 2016. Il révèle en particulier la proportion de salariés en fonction de leurs CSP qui déclarent être autonomes dans le travail et recevoir de la reconnaissance au travail. – L'autonomie est perceptible à travers les deux premières questions du document : « Je peux organiser mon travail de la façon qui me convient le mieux » (83 % des salariés sont d'accord ou tout à fait d'accord) et « J'ai l'occasion de développer mes compétences professionnelles » (68,3 % de salariés sont d'accord ou tout à fait d'accord). – La reconnaissance au travail est perceptible à travers la question : « Vu tous mes efforts, je reçois le respect et l'estime que mérite mon travail » (74,1 % des salariés sont d'accord ou tout à fait d'accord).

	– La reconnaissance par le salaire ou la promotion professionnelle (« Vu tous mes efforts, mes perspectives de promotion sont satisfaisantes ») est beaucoup moins forte : seuls 46,3 % des salariés sont d'accord ou tout à fait d'accord. [Les élèves pourront aussi mobiliser les données du document en montrant les écarts qui existent entre les cadres et les employés/ouvriers.]
Document 3	– Ce document, tiré d'une enquête sur les conditions de travail, permet de mettre en évidence l'implication des salariés dans l'amélioration de l'organisation du travail. Il permet ainsi d'illustrer la notion de management participatif. – Même si l'on constate que globalement 61 % des salariés français sondés déclarent être impliqués dans l'organisation du travail, des différences importantes sont perceptibles en fonction du type de profession exercée et du niveau de qualification. – L'implication dans l'organisation du travail est ainsi beaucoup plus faible pour les salariés de la catégorie « travail manuel peu qualifié » : seulement 45 % d'entre eux, considèrent qu'ils sont toujours ou la plupart du temps impliqués dans l'organisation du travail.
Document 4	– Ce document, issu d'une enquête sur les conditions de travail de la DARES met en évidence l'évolution de l'intensité au travail et de la pression temporelle qui pèse sur les salariés, en fonction de leur CSP. Il permet ainsi de montrer que les nouvelles formes d'organisation du travail n'ont pas mis fin à l'intensité du travail et à la pression temporelle. – Il apparaît ainsi que l'intensité du travail et la pression temporelle ont fortement augmenté depuis le début des années 1980, et ce, pour quasiment toutes les CSP. – Il y a aussi des différences importantes entre CSP. Ce sont les ouvriers qualifiés et non qualifiés qui ont le plus de contraintes liées au rythme de travail et à l'impossibilité de devoir quitter leur travail des yeux. – Au contraire, ce sont les CSP des cadres et professions intermédiaires qui déclarent le plus souvent devoir « fréquemment abandonner une tâche pour une autre plus urgente ». En 2016, 65,4 % des salariés doivent fréquemment abandonner une tâche pour une autre plus urgente, contre 55,7 % en 1998. Pour les cadres, la part a augmenté de plus de 15 points depuis 1998 et atteint en 2016 plus des trois quarts d'entre eux.

Problématique possible :

Depuis les années 1980, les modèles tayloriens d'organisation du travail ont été partiellement remis en cause. Des modèles d'organisation du travail post-tayloriens, fondés sur la flexibilité, la recomposition des tâches et des formes de management participatif, se sont alors fortement développés. Si ces évolutions ont pu, sous certains aspects, apparaître comme étant favorables à de meilleures conditions de travail, n'ont-elles pas eu aussi des effets négatifs ? Autrement dit, l'évolution des formes d'organisation du travail a-t-elle toujours des effets positifs sur les conditions de travail ?

Proposition de plan détaillé :

I) Le développement des formes post-tayloriennes d'organisation du travail a eu des effets positifs sur les conditions de travail.	**II) Cependant, cette évolution des formes d'organisation du travail a aussi des effets négatifs sur les conditions de travail.**
A) La recomposition des tâches s'est traduite par un élargissement et un enrichissement des tâches qui limitent les effets négatifs de la division horizontale du travail.	**A) L'impératif de flexibilité, propre aux organisations post-tayloriennes, a pu dégrader les conditions de travail de certains salariés.**
• Développement de la polyvalence (flexibilité interne) qui limite les effets négatifs de la parcellisation des tâches propre aux organisations du travail tayloriennes. • Amélioration du champ de compétences des salariés qui permet un enrichissement des tâches (document 2).	• Exigence de davantage de flexibilité propre aux organisations post-tayloriennes : augmentation des rythmes de travail et de l'intensité du travail, accroissement de la pression temporelle notamment en raison des délais à respecter (en lien avec la production en « flux tendus ») (document 4). • Développement de la flexibilité horaire qui touche avant tout les salariés les moins qualifiés (document 1).
B) Le développement de formes de management plus participatif limite les effets négatifs de la division verticale du travail.	**B) Le développement des organisations post-tayloriennes du travail n'a pas mis fin à certains principes du taylorisme qui tendent aussi à se diffuser au secteur des services.**
• Le management participatif permet aux salariés d'être plus autonomes, moins surveillés et de se sentir davantage impliqués dans leur travail (document 2). • Cette forme de management peut être une source de reconnaissance sociale au travail (document 2).	• Persistance de formes d'organisation taylorienne (divisions horizontale et verticale du travail encore présentes) et fordienne (travail à la chaîne) : travail posté, parcellisation des tâches, tâches routinières, travail prescrit…

	• Flexibilité de la production (flux tendus et adaptation de la production à la demande des clients par exemple…) et développement des formes d'organisation taylorienne du travail au secteur des services. • Impact négatif sur les conditions de travail notamment des salariés les moins qualifiés : tâches répétitives, intensification du travail, pression temporelle forte, stress au travail… (document 4).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET A
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question : Présentez un moyen par lequel les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale. (4 points)
Regards croisés
Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

Réponse possible :
S'il existe plusieurs théories définissant la justice sociale, toutes s'accordent sur la nécessité de l'égalité des droits et de l'égalité des chances. Il importe de traiter tous les êtres humains comme des égaux, quelles que soient leur origine sociale, géographique, etc.
Les pouvoirs publics peuvent ainsi lutter contre les discriminations envers certaines populations en fonction de leur sexe ou encore de leur origine ethnique par les lois et la réglementation : la loi de 1972 pénalise les discriminations raciales, la loi Roudy de 1983 lutte contre la discrimination envers les femmes sur l'accès à l'emploi et le salaire, à travail identique.
De même, à l'école, des mesures dites de « discrimination positive » comme des modes d'accès spécifiques à des filières sélectives (Sciences Po, par exemple) ont été mises en place.

Remarque : L'ensemble des points seront accordés si le candidat présente de manière précise d'autres moyens comme la fiscalité, la protection sociale ou encore les services collectifs.

Deuxième partie (6 points) : **Étude d'un document**
Sociologie et science politique
Comment est structurée la société française actuelle ?

Question 1 : À l'aide du document, caractérisez l'évolution de la structure socioprofessionnelle des femmes entre 1982 et 2020. (2 points)

Réponse possible :

- En 1982, près de la moitié (46,9 %) des femmes actives en emploi étaient classées parmi les employés par l'INSEE. En 2020, la part des employées parmi les femmes actives en emploi est passée à 39,9 %, soit une baisse de 7 points de pourcentage. Malgré cette diminution, il s'agit toujours de la catégorie recensant le plus de femmes actives en emploi.
- Cette baisse du nombre d'employées parmi les femmes actives en emploi est contrebalancée par l'augmentation de la part des femmes professions intermédiaires, témoignant de la hausse de leur qualification. En effet, cette part est passée de 19,8 % à 29 %, soit une augmentation 9,2 points de pourcentage.
- A cet égard, l'évolution la plus manifeste se situe parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS). En effet, en 1982, seules 4 % des femmes

actives en emploi étaient classées parmi les CPIS. En 2020, cette part a plus que quadruplé : elles représentaient 17,9 % des femmes actives en emploi.

Question 2 : À l'aide de vos connaissances et du document, vous expliquerez deux évolutions de la structure socioprofessionnelle entre 1982 et 2020. (4 points)

Réponse possible :

À partir de ce document, trois évolutions principales de la structure socioprofessionnelle peuvent être observées : la féminisation du marché du travail, le développement des métiers du secteur tertiaire au détriment des secteurs primaire et secondaire, ainsi que la hausse du niveau de qualification. Le candidat pourra présenter deux de ces trois évolutions.
- Entre 1982 et 2020, le nombre de femmes présentes au sein de la population active est passé de 9 243 000 à 13 100 000, soit une hausse de 3 857 000 personnes. Nettement plus élevée que la hausse parallèle des hommes en emploi, cette évolution marque la féminisation du marché du travail. La part des employées reste prépondérante mais s'accompagne d'une augmentation de la part des professions intermédiaires et des cadres parmi les femmes actives en emploi.
- Par ailleurs, le secteur tertiaire s'est rapidement développé entre 1982 et 2020, au détriment des autres secteurs d'activité. D'une part, le déclin de l'industrie manufacturière a réduit la proportion d'ouvriers dans la population active. Entre 1982 et 2020, la part des ouvriers au sein de la population active est ainsi passée de 30,3% à 19,2 %, soit une baisse d'un tiers. D'autre part, la part des agriculteurs exploitants a été divisée par 7 entre les deux dates.
- Cette évolution s'est accompagnée d'une hausse du niveau de qualification moyen de la population dont témoigne la croissance de la part des professions intermédiaires qui représente désormais un quart de la population en emploi. Enfin, entre 1982 et 2020, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures au sein de la population active occupée est passée de moins de 8 % à un cinquième.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez qu'il existe des limites écologiques à la croissance économique soutenable.

Programme officiel : Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?	Comprendre qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) et que l'innovation peut aider à reculer ces limites.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document montre l'évolution du PIB mondial, du PIB mondial par habitant, et celle des émissions mondiales de CO2, entre 1960 et 2018. Nous pouvons constater sur la même période que les 3 indicateurs ont fortement augmenté : - le PIB mondial a été multiplié par 7 ; - le PIB mondial par habitant a été multiplié par environ 3 ; - les émissions mondiales de CO2 ont plus que triplé. Ce document permet de mettre en évidence une corrélation positive entre la croissance et les émissions mondiales de CO2, donc un lien entre la croissance économique et le réchauffement climatique.
Document 2	Ce document met en évidence les limites écologiques qui réduisent la soutenabilité de la croissance économique, confrontée notamment à l'épuisement des ressources naturelles.
Document 3	Ce document permet d'illustrer l'épuisement des ressources naturelles à l'échelle mondiale. Entre 1990 et 2000, 16 millions d'hectares de forêt ont disparu en moyenne chaque année, alors que seulement 8 hectares de forêts ont connu une expansion dans le monde. Malgré la décélération de la déforestation ces dernières années, passant de 15 millions d'hectares par an entre 2000 et 2010 à 10 millions d'hectares par an entre 2015 et 2020, cette dernière reste toujours supérieure à l'expansion des forêts sur la même période.

Raisonnement possible :

La croissance économique correspond à l'augmentation, sur le long terme, de la production d'une économie. Cependant, la croissance soutenable, c'est-à-dire la croissance pérenne dans le temps, se heurte à trois principales limites écologiques : l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique.

- On constate une corrélation positive entre le PIB mondial par habitant et les émissions mondiales de CO2. En effet, le PIB mondial par habitant a été multiplié par 3 entre 1960 et 2018 quand, parallèlement, les émissions de CO2 ont plus que triplé (document 1). Ce lien s'explique par le développement de l'industrie ou encore le commerce international et l'expansion du transport. La croissance économique mondiale est donc corrélée positivement à la concentration de CO2 qui favorise le réchauffement climatique. Or ce dernier, du fait de la multiplication des catastrophes naturelles, risque, à terme, de porter atteinte au caractère soutenable de la croissance.

- La concentration de CO2 dans l'atmosphère multiplie les épisodes de pollution atmosphérique, notamment dans les grandes métropoles. Cette pollution, qui porte atteinte à la santé des individus, représente un coût important pour les collectivités concernées. Ces éléments représentent donc une autre limite à la croissance soutenable. D'autres pollutions dues à l'activité humaine, comme le plastique rejeté dans les mers et les océans, peuvent également porter atteinte à l'écosystème et à la biodiversité (document 2).

- La croissance économique épuise d’autres ressources naturelles, notamment les forêts. La déforestation illustre bien ce phénomène (document 3) : elle affecte la fonction de stockage du carbone exercée par les arbres et porte également atteinte à l’écosystème et à la biodiversité. L’épuisement des ressources naturelles est donc également un obstacle majeur à la croissance économique soutenable.

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET B

Première partie : **Mobilisation des connaissances *(10 points)***

Question 1 (4 points)

Illustrez, à partir d'un exemple, l'internationalisation de la chaîne de valeur.
Science économique
Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

Réponse possible :
Les candidats peuvent mobiliser l'exemple du smartphone d'Apple, l'iPhone. Ainsi, les différentes étapes de la production de ce smartphone se répartissent entre différents pays, spécialisés dans la production d'un ou de quelques composants intermédiaires du téléphone, selon leurs dotations factorielles ou technologiques. Dans les pays les plus développés comme les États-Unis, se situent les activités à haute valeur ajoutée comme la conception ou la Recherche et Développement tandis que l'assemblage final se fait en Chine en raison du faible coût de main-d'œuvre car il s'agit d'une activité à faible valeur ajoutée.

Question 2 (3 points)

Présentez la théorie des classes sociales selon Karl Marx.
Sociologie et science politique
Comment est structurée la société française actuelle ?

Réponse possible :
Karl Marx fonde son analyse des classes sociales sur trois critères.
Une classe est d'abord définie par sa place dans les rapports de production. Marx oppose alors la classe propriétaire des moyens de production (les capitalistes ou bourgeois) à celle qui ne possède que sa force de travail (le prolétariat) et qui est donc obligée de travailler pour la première.
Le second critère utilisé par Marx pour définir une classe sociale est sa conscience de classe, c'est-à-dire le sentiment d'appartenir à un groupe ayant des intérêts communs.
Une classe, enfin, est définie par les rapports conflictuels (la lutte des classes) qu'elle entretient avec les autres classes.

Question 3 (3 points)

Montrez, à l'aide de deux exemples, que l'engagement politique peut prendre des formes variées.
Sociologie et science politique
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Réponse possible :

- L'engagement politique désigne la participation des individus à la vie politique. Il peut prendre des formes diverses et ne se réduit pas au vote.

- Les individus peuvent s'engager *via* le militantisme. En effet, en participant aux actions menées par un parti politique, un syndicat, une association ou un mouvement social, les individus peuvent s'engager activement dans la vie politique. Par exemple, en participant à la Marche pour le climat, à la suite de l'appel à la grève des étudiants initiée en 2019 par la militante Greta Thunberg, les personnes présentes cherchaient à inciter l'exécutif à accentuer la lutte contre le réchauffement climatique.
- Les individus peuvent également s'engager par le biais de la consommation engagée, en choisissant de consommer, ou au contraire, de ne pas consommer des produits spécifiques, pour des raisons politiques. Par exemple, les végétariens peuvent refuser de consommer de la viande afin de militer en faveur du bien-être animal ou pour limiter leur impact écologique.

Deuxième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez qu'il existe des limites écologiques à la croissance économique soutenable.

Proposition de corrigé : voir *supra*.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.